

// Service Presse  
Tél. 02 40 99 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 4 novembre 2020

## ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS – COVID-19

### La Ville de Nantes toujours présente auprès des plus fragiles

La Ville de Nantes se mobilise tout au long de l'année pour les plus précaires et fragiles, et particulièrement en cette période de crise sanitaire et de confinement, qui peut aggraver les situations. Avec ses partenaires associatifs, elle poursuit et renforce les mesures qui leur sont destinées.

*«Face à l'épidémie de COVID-19, dans ce contexte difficile, chacun d'entre nous doit respecter les consignes sanitaires et les modalités du confinement. Nous devons nous protéger et protéger notamment les aînés, et les personnes à risques. Cette nouvelle période de confinement nous fait craindre, comme au printemps, une augmentation des situations d'isolement particulièrement pour les plus âgés, pour les plus précaires. A Nantes, les acteurs et les services publics sont mobilisés.»* rappelle Johanna Rolland.

#### Le CCAS et l'Espace Agnès Varda restent ouverts

Le Centre communal d'action sociale et l'Espace Agnès Varda (bains douches, restaurant social) sont toujours ouverts.

Le standard téléphonique du CCAS est accessible du lundi au vendredi et les agents peuvent recevoir les habitants sur rendez-vous. Des conseillers solidaires du CCAS reçoivent également des habitants, sur rendez-vous dans les maisons de l'emploi (Nord, Est, Malakoff) au 02 40 99 29 04. Des agents assurent des permanences dans les mairies des quartiers Bellevue et Ile de Nantes pour accueillir et accompagner les Nantais dans leurs démarches.

Outre ces services habituels, ces lieux peuvent également distribuer des masques pour les personnes qui n'en disposeraient pas.

Le **CCAS de Nantes** est joignable au 02 40 99 27 00, du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h. Les demandes de conseils et d'aide sociale peuvent également se faire via la plateforme de e-services, [eservices.nantesmetropole.fr](https://www.eservices.nantesmetropole.fr).

#### Distribution alimentaire

La Ville de Nantes recense actuellement les besoins des associations d'urgence sociale pour qu'elles puissent maintenir voire renforcer le bon déroulement de leurs activités de maraude et de distribution alimentaire.

#### A compter de ce soir, ouverture du gymnase Emile Morice

La Ville de Nantes contribue à la mise à l'abri des personnes sans domicile fixe, en mettant à disposition et sur demande de l'État le gymnase municipal Emile Morice pour l'accueil de celles-ci. Ce gymnase ouvre ce mardi 3 novembre et est géré par la Protection Civile. Les personnes sont orientées par le 115. La Ville se tient également prête à ouvrir un second gymnase si l'État le lui demande.

#### Lutter contre l'isolement des personnes âgées et veiller à leur bien-être

##### Pour les personnes âgées à domicile :

- O'Menu, l'offre de restauration de la Ville de Nantes à destination des plus de 60 ans, est plus que jamais opérationnelle, avec la possibilité de se faire livrer son repas à domicile, ou de déjeuner dans les restaurants intergénérationnels ou auprès des partenaires associatifs (Interlude) en fonction des capacités d'accueil ;
- le réseau Monalisa nantais (l'Orphan, les Petits frères des pauvres avec Voisin'âge, Recherche et rencontre, la Croix Rouge, Astrée, St Vincent de Paul, Unis-cité) poursuit son travail de lutte contre l'isolement en restant en contact avec les personnes âgées pour prendre des nouvelles, proposer un service, de l'écoute... ;

## Communiqué de presse

- les services d'accompagnement des personnes âgées de la Ville de Nantes poursuivent leurs missions (prestations à domicile, visite à domicile, accueil du public sur rendez-vous, accueil téléphonique....) et réenclenchent un dispositif de veille téléphonique en direction des personnes vulnérables à partir de la fin de semaine (près de 1 000 personnes). La Maison des Aidants maintient son offre de Halte répit, de soutien psychologique et d'offres d'activités (en distanciel) ;
- les accueils de jour municipaux restent ouverts.

### *Les contacts :*

- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination personnes âgées) de Nantes : 02 40 99 29 80 ;
- Service prestations (y compris Portage de repas): 02 40 99 28 10 ;
- Maison des Aidants : 02 51 89 17 60.

### **Pour les personnes âgées en EHPAD ou en résidence autonomie**

La Ville de Nantes compte 6 EHPAD (480 résidents) et 5 résidences autonomie (310 résidents). Elle maintient les visites dans les EHPAD, et suit de nouvelles recommandations nationales qui invitent à adapter les conditions de visite, en salons dédiés avec des créneaux d'une heure maximum et pas plus de deux visiteurs par résident. Une information va être adressée à ce sujet aux proches des résidents.

Les nouvelles recommandations sont également applicables aux Résidences autonomie, avec un accueil des proches en salon dédié (maximum deux personnes par résident), et un élargissement de services (repas nomades, livraison de courses, visio) pour les personnes qui le souhaitent en raison de leur fragilité.

### **Accompagner les personnes isolées touchées par l'épidémie**

En lien avec les services de l'État, le CCAS de Nantes vient en soutien des personnes diagnostiquées et identifiées par la CPAM, isolées à leur domicile et faisant part d'un besoin d'assistance. A titre d'illustration, des services de portage de repas peuvent être mis en place avec grande réactivité, de soutien à domicile pour les personnes âgées diagnostiquées ou encore d'appel à un bénévole pour la réalisation des courses essentielles. L'objectif est de venir en aide aux personnes les plus isolées tout en limitant les sorties des personnes touchées pour éviter la propagation du virus.

**Pour rappel, la Ville de Nantes a augmenté sa subvention au CCAS de 3,8 M€ (Conseils municipaux de juin et d'octobre) pour répondre aux besoins des Nantais. Dans la continuité de cette mobilisation exceptionnelle, il sera proposé au conseil d'administration du CCAS de novembre une réévaluation des aides coup de pouce pour application immédiate.**

### **Violences faites aux femmes : Citad'elles maintient son activité**

Tout comme la première période de confinement, Citad'elles reste ouvert selon les modalités suivantes :

- un accueil et une écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 par les coordinatrices de parcours ;
- pour les situations d'urgence évaluées par les coordinatrices lors des entretiens téléphoniques, un rendez-vous sur site est proposé aux femmes avec la possibilité d'une mise en sécurité dans un hébergement ou un logement dédié.

Les permanences des associations et autres structures intervenant à Citad'elles pour des rencontres individuelles sont maintenues, avec des modalités ajustées (par téléphone si le présentiel est impossible).

### **Depuis aujourd'hui, premières consultation des Pâtes au beurre à Citad'elles**

Les Pâtes au beurre est une association d'écoute et d'accueil pour les parents et les enfants de tous âges. Soutenue par la Ville de Nantes, elle a notamment joué un rôle particulièrement important pendant la première période de confinement, en maintenant le lien permanent avec les familles par téléphone.

Depuis l'ouverture de Citad'elles, qui accueille aussi les enfants des femmes victimes de violences, des besoins d'accompagnement et de conseil dans la relation parent-enfant et le développement de l'enfant se sont révélés. Ce constat concerne particulièrement les enfants de moins de 5 ans pour lesquels l'écoute, l'accompagnement et la relation mère-enfant nécessitent une expertise spécifique.

Un partenariat entre Les Pâtes au beurre et Citad'elles a donc été mis en place avec des consultations préventives et thérapeutiques au sein de Citad'elles, afin de soutenir le lien mère-enfant mise à mal dans le contexte de violences conjugales et familiales. L'association est présente chaque mardi à Citad'elles.

*Citad'elles* : 02 40 41 51 51 – [nantescitadelles.fr](http://nantescitadelles.fr)